

Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Juin 2023

DOSSIER

Budget 2023, en route pour la seconde moitié du mandat

- 8_ Création d'un centre de santé municipal
- 14_ Six mois de travaux dans la ville
- 28_ L'année de la culture bat son plein

SOMMAIRE



08

08

Actualités

Un centre municipal de santé va voir le jour

28

Culture

L'année de la culture bat son plein



28

16

A votre service

La permanence du Ceder, France Renov'

34

Le Développement en action

De nouvelles entreprises s'installent

17

Dossier

Tout savoir du budget 2023

39



39

Les Tricastins ont du talent

Tatiana Starikova

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Directeur de la communication : Thomas Vanfleteren
Rédacteur en chef : Baptiste Camilleri
Rédaction : Baptiste Camilleri, Audrey De Luca
Thomas Vanfleteren, Florence Exbrayat.
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Déclic photo,
Jérôme Crozat, Franck Prévot, Sandrine Di Prima,
Stéphanie Falcon
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place
Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





C'est une nouvelle qui devrait réjouir de nombreux Tricastins qui peinent aujourd'hui à trouver un médecin traitant, à savoir la création prochaine du centre de santé municipal (CSM) de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

En effet, nous n'échappons pas à la conjoncture nationale en matière d'offre de soins et ce même si la commune n'est pas classée parmi les villes les plus en souffrance, au premier rang desquelles les communes rurales.

Aussi, il n'était pas question pour la municipalité de laisser la situation locale se dégrader bien au contraire. Nous avons pu explorer – et continuons à le faire - toutes les pistes en lien avec les praticiens de la maison de santé Simone-Veil. La création de ce CSM est apparue comme une des solutions pour renforcer le nombre de médecins sur la commune. Je tiens d'ailleurs à remercier tout particulièrement le Docteur Martin, ainsi que les membres de l'Agence régionale de santé et de la Caisse primaire d'assurance maladie sans qui nous n'aurions pu aboutir.

Nous nous sommes fixé comme objectif d'ouvrir ce CSM avant la fin du dernier trimestre à la maison de santé Simone-Veil. La seule particularité par rapport aux praticiens de la Maison de santé résidera dans le fait que le personnel soignant du CSM sera salarié par la collectivité. C'est dans tous les cas une réponse que nous pouvons apporter localement à notre humble niveau à nos concitoyens.

Parmi les autres bonnes nouvelles, en dehors du fait que la période estivale approche et qu'elle est synonyme pour beaucoup de bien-être, d'un repos bien mérité et de vacances, je pense à celle de notre approvisionnement en eau potable. C'est un sujet crucial et d'autant plus important au regard de la raréfaction de la ressource et de la sécheresse qui pourrait nous toucher cette année encore.

Nous avons en effet décidé de nous raccorder à une nouvelle source en rejoignant le syndicat Rhône Aygues Ouvèze (RAO) qui fournit une eau de meilleure qualité et d'une quantité supérieure au seul forage viable dont nous disposons à ce jour sur la commune.

Demain, ce sera donc une eau de meilleure qualité qui coulera du robinet, une eau moins « dure » donc plus agréable au quotidien. Nos appareils ménagers, chauffages pourront nous en remercier. ●

Jean-Michel Catelinois,
Votre maire

Bel été à toutes et tous !

Le tour de Saint-Paul en 90 jours





5



6



7



8

- 1_ Chandelier intergénérationnelle à la Maison des aînés, 8 février
- 2_ Atelier archéologie au Rubis'Cube, 9 février
- 3_ Omelettes aux truffes de la MTT, 12 février
- 4_ Opération Saint-Valentin, 14 février
- 5_ Cérémonie commémorative du 19-Mars
- 6_ Thé dansant, 21 mars
- 7_ Fête du livre de jeunesse, 24 mars
- 8_ Repas des aînés, 30 mars

VU ET ENTENDU

Saint-Paul sélectionnée pour accélérer la transition écologique

C'est en avril dernier que le premier magistrat a été reçu par la première ministre et le ministre de la transition écologique, avec 150 autres collectivités, pour recevoir l'aide gouvernementale du fonds vert. Notre commune a été sélectionnée parmi les 6 000 dossiers déposés pour bénéficier de cette aide visant à accélérer la transition écologique. 455 000 € ont été alloués à la commune pour la rénovation thermique qu'elle engage sur l'Hôtel de Ville. Un fonds vert qui finance trois types d'actions : le renforcement de la performance environnementale dans les territoires, leur adaptation au changement climatique, l'amélioration du cadre de vie. Une belle reconnaissance du travail mené en la matière par la municipalité. ●



CHAPEAU !

Un chantier mené de main de maître

« Nous sommes satisfaits du résultat au-delà de nos espérances. » ; « Les entreprises ont réalisé leurs prestations dans un temps record sans aucune gêne, avec une bonne information prévisionnelle » ; « Les travaux ont bien été préparés et exécutés »... Voilà les quelques exemples de commentaires reçus de riverains du Chemin de Montélit où la commune a récemment réalisé une intervention de réfection de chaussée. ●



Les soutiens à l'EPR 2 se multiplient

Conscients et attentifs aux enjeux que représente le pôle nucléaire du Tricastin pour tout un bassin de vie [dépassant très largement les limites départementales et régionales], un groupement d'entrepreneurs du Gard Rhodanien a pu mobiliser un important panel de représentants politiques et du monde économique d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes pour dire leur soutien à la candidature du Tricastin pour l'accueil de 2 EPR. Ils étaient ainsi plus d'une centaine à s'être réunis, le 19 avril dernier, non loin du site de la centrale nucléaire pour dire « Oui à l'EPR en Tricastin ». ●



Une carte de vœux remarquée



« Et mention spéciale pour votre carte de vœux ! Elle a fait l'unanimité »

Ce sont en ces termes flatteurs que la secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté, Sonia Backes, a pu répondre à Monsieur le Maire qui avait pu lui adresser le carton réalisé pour la nouvelle année. Une carte des vœux qui souvenez-vous devait servir de support pour annoncer la mise en place de l'année de la culture 80's. ●

Les 5 Continents ont la côte

Vous avez été particulièrement nombreux à manifester votre attachement à la librairie les 5 Continents de la place du Marché en commentant la publication Facebook de la commune. Un article évoquant notamment le rachat récent par la municipalité du bâtiment, qu'elle justifie notamment par cette volonté forte de maintenir ce commerce de proximité. ●



Le buzz de Facebook

Nos annonces d'emploi pour des postes à pourvoir au sein de la collectivité ont été vues plus de 20 000 fois. ●



Le buzz d'Instagram

Cette image du carnaval de la Ville a été "likée" 81 fois. ●



PRATIQUE !

Accès au cimetière

Un nouveau dispositif automatisé permettant d'ouvrir et de fermer les portillons donnant accès au cimetière a été installé récemment. Son installation en phase de test sera corrigée en fonction des remarques des utilisateurs. Les portails principaux restent quant à eux ouverts pour faciliter l'accès des usagers en attendant qu'une solution globale soit envisagée. ●



Un centre de santé municipal va voir le jour

Pour faire face à un déficit de professionnels de santé, notamment chez les généralistes, la Ville s'est lancée dans la création d'un centre municipal de santé. Le premier adjoint, Guy Fayolle, détaille le projet.



Pourquoi la Ville a-t-elle décidé de créer un centre de santé municipal ?

« Dans la commune, où l'on constate un vieillissement de la population qui engendre le développement de maladies chroniques et de polyopathologies, nous faisons le constat, comme les habitants, qu'il y a un manque de professionnels de santé de plus en plus criant. Notamment chez les généralistes avec des départs à la retraite de nos médecins ou des déménagements de cabinets. L'ouverture de ce centre de santé municipal, avec l'appui de l'Agence régionale de santé, vise à permettre l'amélioration de la prise en charge des patients à Saint-Paul. »

Concrètement, comment fonctionne un centre de santé municipal ?

« C'est une structure qui sera gérée par la collectivité, avec des médecins, un(e) secrétaire médical(e) et un poste de cadre de santé qui seront salariés par la Ville. Le dispositif sera complémentaire

de notre Maison de santé Simone-Veill, où ce sont des médecins libéraux qui exercent et qui versent simplement un loyer à la mairie pour occuper les lieux. L'un ne remplace pas l'autre. »

Où sera situé ce centre de santé municipal ?

« Il sera installé au 4 rue des Clastres, au sein de la Maison de santé. Au départ dans les locaux actuels. Avant de déménager quand nous aurons fait les travaux d'extension du bâtiment. »

Combien de médecins vont être salariés dans la structure ?

« L'objectif est d'avoir au minimum deux équivalents temps plein en médecins salariés. L'idéal est de trouver des jeunes professionnels qui préfèrent commencer par le salariat mais qui pourraient vouloir s'installer ensuite en libéral dans la commune. Nous pourrions aussi faire appel à des médecins retraités qui peuvent être salariés dans un centre de santé.

Dans tous les cas, les professionnels pourront être médecins référents et donc accueillir de nouveaux patients. Le coût d'une consultation en médecine générale sera de 25 euros*, le tarif conventionné en Secteur 1, pour favoriser à tous l'accès à ce nouveau dispositif de santé. »

Quand est prévue l'ouverture de ce centre de santé municipal ?

« Nous devons recruter dans un premier temps un cadre de santé pour piloter la structure. Puis ensuite les médecins et la personne pour le secrétariat, sachant que nous avons déjà des contacts. Il faudra ensuite se doter du matériel nécessaire au bon fonctionnement du centre, parce que c'est la Ville qui fournit tout l'équipement. L'idée est que l'ouverture puisse se faire d'ici le dernier trimestre. » ●

*Sous réserve de modification du tarif de la consultation



« Les chiffres de fréquentation montrent d'une part que la population du territoire était en attente d'une telle structure où elle peut trouver de l'information et être accompagnée. Et d'autre part que nos deux chargées d'accompagnement, qui ont un vrai rôle social, sont en capacité de répondre à toutes les demandes. Soit dans l'instant, quand c'est possible, soit en fixant des rendez-vous si c'est plus complexe. Une solution est trouvée pour tout le monde. »

Jean-Michel Catelinois, maire



France Services, à l'heure du **premier bilan**

En janvier 2022, la Ville a obtenu une labélisation afin de créer une structure France Services, dont l'objectif est de recréer un lien de proximité entre usagers et services publics. Un peu plus d'un an après son ouverture, l'heure est à un premier bilan en chiffres.

8 Le nombre d'opérateurs partenaires de l'Etat auprès desquels on peut réaliser des démarches au sein de la structure tricastine (Finances publiques, Assurance maladie, Pôle emploi, MSA, Caf, Assurance retraite, Point justice, Agence nationale des titres sécurisés).

6 Le nombre de partenaires locaux qui effectuent des permanences dans les locaux de France Services (Mission locale, France Victime 26, Maison départementale de l'autonomie, Actiom, Ceder, Saur).

3 172 Le nombre de personnes accompagnées à fin 2022 (soit 17 par jour en moyenne, et même 24 au premier trimestre 2023).

89 Le pourcentage de personnes accompagnées résidant sur le territoire de la Communauté de communes Drôme Sud Provence (2 829, dont 2 205 pour Saint-Paul).

756 Le nombre de plus de 62 ans accompagnés, la catégorie d'âge la plus forte en proportion.

329 Le nombre de personnes accompagnées sur les thématiques de la solidarité et de l'insertion (RSA, prime d'activité).

272 Le nombre de personnes accompagnées sur les questions de retraite.

244 Le nombre de personnes accompagnées sur la thématique du logement et du cadre de vie.

171 Le nombre de personnes accompagnées au sujet des impôts.

105 Le nombre de personnes accompagnées sur les questions de pré-demande de titre d'identité et de voyage.



France Services au Pôle social,
33, avenue Général de Gaulle.
Tél. 04 75 96 53 89. Ouverture
de l'accueil les lundis et mercredis de
9h à 12h ; mardis, jeudis et vendredis
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Des zones partagées testées en centre-ville pour une **meilleure cohabitation**

Le cœur historique de Saint-Paul, constitué de rues étroites dépourvues de bordures et de trottoirs, est un espace où piétons, cyclistes et véhicules motorisés sont amenés à cohabiter. La volonté de la municipalité est de rendre cet espace prioritaire pour les piétons par rapport aux autres véhicules.

Ainsi, de juillet à septembre, sous forme de test, des rues du centre ancien seront placées en "zone de rencontre", un dispositif prévu par le Code de la route et déjà mis en place dans de nombreuses communes. Dans cet espace qui reste

accessible aux véhicules motorisés, la vitesse de circulation sera limitée à 20 km/h. Les cyclistes pourront de leur côté circuler à double sens.

Une signalisation spécifique durant la période de test sera installée pour informer les usagers qu'ils entrent ou sortent de la "zone de rencontre". Sur la nouvelle application mobile de la Ville, Sp3Connect, les usagers pourront donner leur avis sur ce dispositif. Cette consultation servira à proposer des modifications sur ce dernier. ●

Coup de pouce : le chantier jeune gagnant/gagnant

La première session 2023 de l'opération Coup de pouce 2023 a eu lieu du 24 avril au 5 mai. Entretien des bâtiments,

nettoyage des espaces verts... les Tricastin(e)s de 18 à 25 ans ont pu s'ouvrir à une expérience professionnelle en participant à divers petits travaux.

Organisés par la Ville en partenariat avec Mosaïc et la Mission locale, ces chantiers permettent à ces jeunes de financer leurs projets (BAFA, permis, formation...). Deux autres sessions sont prévues en octobre et novembre. Renseignements sur le site internet de la Ville. ●

Coup de pouce 2023
18-25ans
24 avr. au 5 mai
23 oct. au 3 nov.
27 nov. au 8 déc.
Participe à des travaux dans ta ville, reçois 500€ à 560€ pour financer ton projet
www.ville-saint-paul-tricastin.com



Une formation secourisme couronnée de succès

La commission Jeunesse de la Ville a souhaité proposer deux sessions de formation en secourisme les 20 et 22 avril au centre Mosaïc. Cette formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) a été dispensée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Drôme et a rencontré un large succès auprès des jeunes Tricastin(e)s. Au programme, l'apprentissage des notions sur la protection, les arrêts cardiaques, les brûlures ou encore les hémorragies, avec tous les gestes de secours qui en découlent. ●



Une Tricastrine sacrée Miss Drôme provençale 2023



Samedi 25 mars, la couronne aux mille éclats s'est posée sur la tête de la Tricastrine Ambrine Ghedjati. Cette étudiante en sociologie, animée par l'écologie et passionnée de sport, a été choisie parmi 11 candidates lors d'un show étincelant à l'Espace de la Gare présidé par Amandine Petit, Miss France 2021. Prochaine étape, l'élection de Miss Rhône-Alpes le 23 septembre à la Roche-sur-Foron. Allez Ambrine, tout Saint-Paul-Trois-Châteaux est derrière toi ! ●

Tous à la piscine d'été du 1^{er} juillet au 31 août

La piscine d'été sera ouverte au public du 1^{er} juillet au 31 août. Dans un été où de fortes chaleurs sont encore attendues, ce sera l'occasion parfaite de se rafraîchir en famille ou entre amis, avec les équipes d'Equalia, qui assurent la gestion de l'équipement. La piscine sera ouverte du lundi au vendredi de 11h à 20h et les samedis et dimanches de 11h à 18h30.

Au niveau des animations, une structure gonflable sera installée dans le grand bassin tous les après-midis. Deux "pool party" sont déjà prévues les 12 juillet et 23 août. Et du lundi au samedi, à 12h15, des cours d'aquabike seront proposés. ●



Les jardins partagés, un havre de paix à cultiver

Le printemps s'installe, les bourgeons s'arrondissent, les fleurs éclosent... Avez-vous pensé à cultiver votre main verte aux jardins partagés de la Ville ? Les 37 parcelles des jardins de la Solidarité et les 17 des jardins du Resseguin vous attendent. Tous les Tricastin(e)s peuvent y participer et venir partager leurs talents, leurs outils et leurs secrets de jardinier dans un bel esprit de solidarité ! Si vous êtes intéressés pour louer une parcelle, vous pouvez contacter la municipalité (c.rocher@mairie-sp3c.fr ou 04 75 04 46 09). ●



Partir l'esprit serein grâce à l'opération Tranquillité vacances

La police municipale et la gendarmerie continuent de mettre en place l'opération Tranquillité vacances. Vous devez vous absenter cet été ? Rendez-vous au préalable dans les locaux de la police municipale place Chaussy ou à la brigade de gendarmerie, chemin de Chatillon, pour vous signaler. Les forces de l'ordre effectueront des rondes à votre domicile pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de problèmes pendant que vous n'êtes pas là. ●



Un nouveau partenariat avec Concordia pour un chantier international cet été



La Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux renouvelle cet été son partenariat avec l'association Concordia afin d'organiser en août un nouveau chantier de bénévoles international, après celui de 2022.

Une action qui avait été initiée dans le cadre de l'année des 3C consacrée au vivre-ensemble et qui avait permis à une quinzaine de jeunes venus de l'étranger de passer trois semaines dans la cité tricastine et de travailler à la réhabilitation d'un sentier

de randonnée sur le site des anciennes carrières de pierre. Cette année, l'échange est placé sous le signe du dispositif "Corps européen de solidarité" et va permettre à 16 jeunes européens, âgés de 18 à 30 ans (contre 15 à 18 ans sur le premier chantier) de venir à Saint-Paul du 2 au 16 août. Ils seront amenés à poursuivre le travail réalisé par leurs prédécesseurs en œuvrant à la réfection du chemin de randonnée du plan incliné des anciennes carrières du Midi et la valorisation du patrimoine. ●

Débroussailler, c'est participer à la lutte contre les feux de forêt

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

- Supprimer les arbustes sous les arbres.
- Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)
- Élaguer les arbres conservés.
- Couper les végétaux et branches (des arbres et arbustes proches des constructions).
- Couper les arbustes morts et les branches sèches.
- Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.
- Limiter l'importance des haies et les élaguer des bâtiments.
- Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.
- Éloigner les réserves de bois (sauf que tout autre stock de combustible des constructions).
- Rattacher les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE NATION VERTES
AYONS LES BONS RÉFLEXES

Après un été 2022 particulièrement dévastateur en termes d'incendies, le gouvernement a décidé de lancer une grande campagne d'information sur l'obligation de débroussailler. Débroussailler permet de diminuer le risque d'incendie en réduisant la masse de végétaux sur un terrain et en créant des discontinuités dans la végétation. Et en cas de départ de feu, il permet également de freiner sa propagation et son intensité. Le débroussaillage est obligatoire dans notre département pour les propriétaires d'habitation, de construction ou d'équipement situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue. ●

Vers une politique jeunesse renforcée



La commune a souhaité redéfinir sa politique jeunesse afin de la rendre plus lisible et de réajuster les actions aux besoins des jeunes concernés, les Tricastin(e)s de 14 à 25 ans. Ce travail mené par la commission enfance-jeunesse de la Ville, a été présenté aux acteurs locaux du secteur (associations, organismes partenaires) le 7 mars afin de les associer aux actions que souhaite mener la ville.

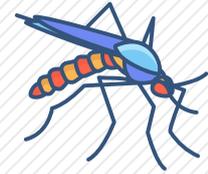
Des objectifs en fil rouge ont été fixés comme le développement du travail en réseau, la promotion de l'égalité filles/garçons ou encore la mise en place d'une tarification adaptée sur

l'offre de loisirs et la lutte contre toutes formes de discrimination.

Donner d'avantage la parole aux jeunes, redéfinir les moyens de leur transmettre l'information et de les accompagner, redéployer une offre de loisirs adaptée ou bien travailler sur la prévention, la réussite éducative et la parentalité : voici autant de projets qui ont émergé de la réflexion et sur lesquels la collectivité, en lien avec ses partenaires, va travailler ces prochains mois. ●

+ Plus d'informations sur le site de la Ville

ACTUALITÉS



Les bons réflexes pour lutter contre la prolifération des moustiques

Qui dit retour de l'été et du soleil dit retour des moustiques sur les terrasses et dans les jardins. Au quotidien, pour diminuer leur nombre, la méthode la plus efficace consiste à supprimer les accumulations d'eau stagnante pouvant abriter des larves. En réparant les fuites pour éviter la formation de flaques, en curant régulièrement les gouttières, regards et autres caniveaux ou en couvrant les réserves d'eau.

Il est aussi conseillé d'éviter l'utilisation des pots de fleurs avec réserve, de supprimer ou vider régulièrement les petits récipients (vases, soucoupes des pots de fleurs), d'arroser avec modération et d'entretenir votre jardin ou les végétaux de sa terrasse en débroussaillant, taillant les herbes hautes et les haies, élaguant les arbres et ramassant les fruits tombés et les débris végétaux. ●

Une charte des terrasses réactualisée

La Ville possédait depuis 2010 une charte régissant l'installation de terrasses pour les cafés et restaurants et plus globalement la mise en place de mobilier sur le domaine public. Cette charte a été complètement revue en ce début d'année pour permettre de toujours mieux guider les commerçants dans leurs démarches et pour tendre à une harmonisation des installations dans le centre-ville.

Plus souple, préconisant sans interdire, le document est consultable sur le site internet de la Ville. Une adresse mail spéciale (terrasses@mairie-sp3c.fr) a été créée pour toutes les demandes et questions. La manager de ville, Isabelle Lebret, se tient aussi à disposition des commerçants en mairie, sur rendez-vous. ●



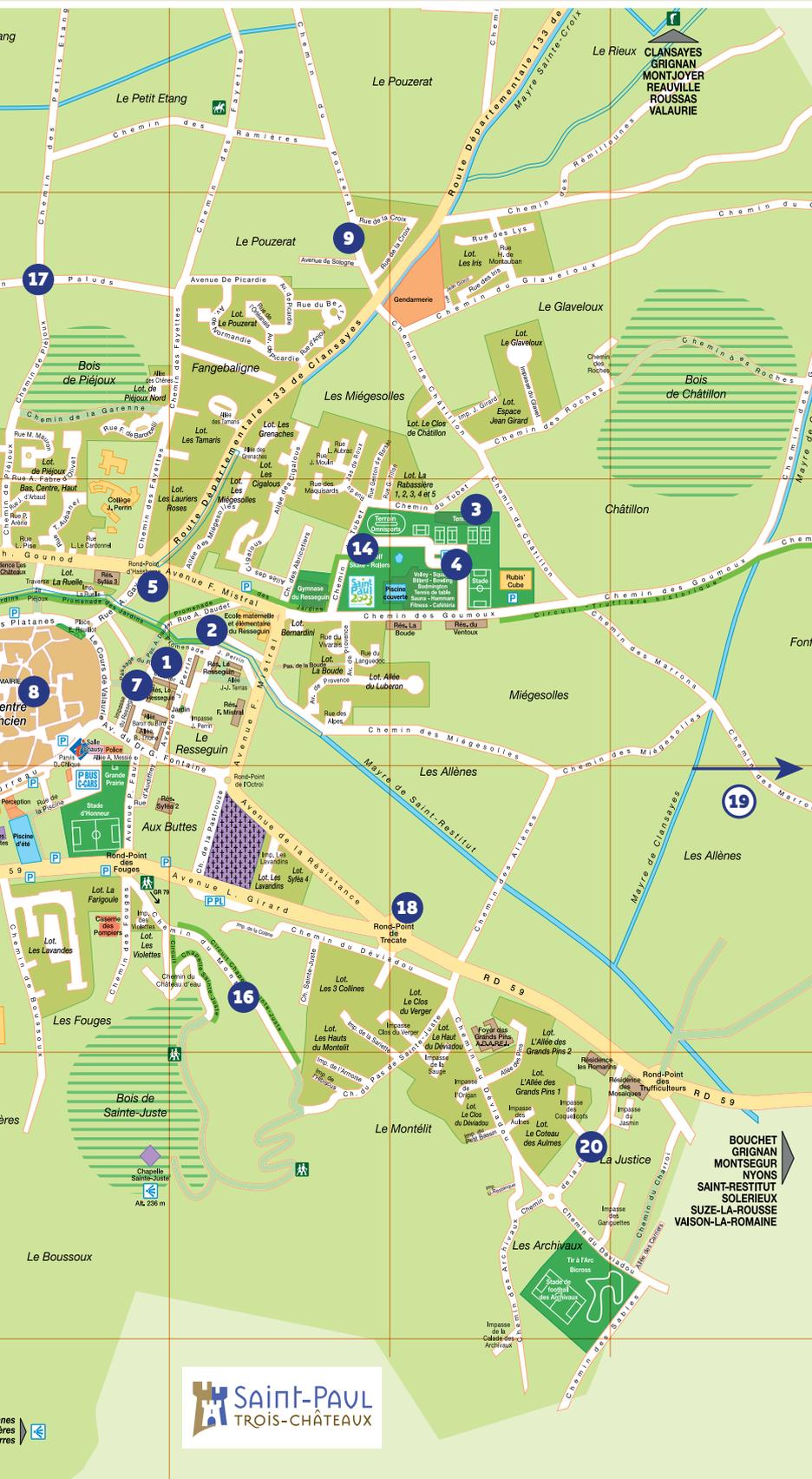
Infos TRAVAUX

JANVIER/JUIN 2023, SIX MOIS DE CHANTIERS

- 1 Réhabilitation du logement J2 au Resseguin, 16 539 euros
- 2 Mise en place de brumisateurs dans les écoles du Resseguin et du Pialon, 34 128 euros
- 3 Etanchéité du bâtiment du Tennis club, 40 991 euros
- 4 Construction de deux terrains de padel sur le site du Tennis club, 186 618 euros
- 5 Mise en accessibilité des passages piéton avenue Becquerel, rue Barbière et rue Auguste-Gay, 12 578 euros
- 6 Travaux de connexion au réseau d'eau géré par le syndicat RAO, 1,4 million d'euros
- 7 Réhabilitation de l'éclairage public de la résidence du Resseguin, 55 448 euros
- 8 Passage en LED des luminaires du centre ancien, 185 991 euros
- 9 Réfection du chemin de Pouzerat et aménagement de trottoir, 83 150 euros
- 10 Réfection de l'avenue du Dauphiné et aménagement de trottoir, 69 654 euros
- 11 Busage d'un fossé et reprise d'un ouvrage pluvial chemin de l'Espéronnière, 53 062 euros



POUR CONTINUER À TRANSFORMER LA VILLE*



- 12 Réfection du chemin du Fenouillet sous le passage de l'A7, 23 322 euros
- 13 Aménagement de la voirie et des trottoirs impasse des Grands Saules, 19 747 euros
- 14 Installation d'un nouveau module en béton au skate-park, 17 637 euros
- 15 Réhabilitation des réseaux et voiries dans le centre ancien, 1,8 million d'euros
- 16 Réfection de la voirie et pose d'un nouveau luminaire chemin de Montélit, 18 668 euros
- 17 Réfection du chemin des Paluds, 48 767 euros
- 18 Aménagement des trottoirs au rond-point de Trécate, 41 134 euros
- 19 Création d'une poutre de rive, chemin du Chameau, 25 710 euros
- 20 Création d'une noue de récupération d'eaux pluviales chemin de la Justice, 10 488 euros
- 21 Aménagement des espaces verts avenues du Général de Gaulle et Becquerel, 24 569 euros
- 22 Pose de tables de pique-nique et de tables de jeux à la Cité 3, au pré Saint-Vincent et au jardin Auguste-Gay, 20 037 euros



*Seuls les chantiers de plus de 10 000 euros ont été intégrés à l'infographie

Le Ceder, espace France Renov'

Le Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables (Ceder), via son appartenance au réseau national France Renov', assure des missions d'information, de conseil et d'accompagnement en matière de rénovation énergétique des logements.



C'est la Communauté de communes Drôme Sud Provence qui a mis en place un service public de performance énergétique de l'habitat en partenariat avec le Ceder depuis fin 2021. Alors que sur le territoire, 65 % des logements ont été construits avant la mise en place des réglementations thermiques et peuvent potentiellement être des passoires énergétiques. Un numéro unique, le **04 75 26 22 53**, est mis en place pour le premier contact. Et des permanences physiques sont prévues tous les deuxièmes jeudis du mois dans les locaux du pôle social, avenue Général de Gaulle à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le Ceder espace France Renov' se donne pour mission d'accompagner et conseiller les ménages dans

le cadre de leurs projets de rénovation énergétique. En leur proposant des solutions pertinentes qui permettront de décider des solutions techniques les plus appropriées afin d'optimiser la performance énergétique du logement. Mais aussi en leur donnant les informations sur les aides financières disponibles pour les travaux envisagés. Tout propriétaire, occupant et/ou bailleur d'un logement peut bénéficier de ce service. De même que les copropriétés, les entreprises du petit tertiaire privé, les professionnels de la rénovation ou encore les acteurs publics locaux et les acteurs relais. Le Ceder espace France Renov' mène aussi, sur l'ensemble du territoire de la CCDSP, des missions d'animation, de communication, de

sensibilisation et de mobilisation des acteurs sur cette thématique de la rénovation énergétique. Des visites à domicile (évaluation thermique du logement) peuvent par ailleurs être organisées et des propositions de simulations de scénarii de travaux peuvent être effectuées, avec un contrôle du contenu technique des devis proposés. ●



Outre Saint-Paul-Trois-Châteaux, des permanences sont aussi proposées chaque mois le premier lundi en mairie de Suze-la-Rousse et le troisième lundi au 10 rue Frédéric-Mistral à Donzère.

S'engager sur la seconde moitié du mandat

L'élaboration du budget d'une collectivité est un travail passionnant mais toujours complexe. Parce que cela demande de l'anticipation et qu'il faut être en capacité de se projeter à moyen et long termes pour construire des projets à l'instant T.

Parce qu'il faut de la rigueur et de la responsabilité, la Ville devant veiller à un parfait équilibre entre ses dépenses et ses recettes sous peine de voir son budget retoqué.

Parce qu'il faut de l'ambition, pour continuer à offrir à la population une qualité de service public toujours plus optimale et pour dessiner le Saint-Paul-Trois-Châteaux de demain.

Le budget 2023 de la collectivité ne déroge pas à ces principes de base, comme vous allez pouvoir le découvrir dans ce dossier.

Un budget qui permet d'entrer de plein pied dans la deuxième moitié du mandat, avec toujours plus de projets et d'actions portés au bénéfice des Tricastines et des Tricastins. ●



PAROLE
D'ÉLU



« Ce travail d'anticipation dans la préparation de nos budgets chaque année est rendu possible par l'investissement total des agents de la collectivité et des élus que je dois remercier. Cela nous permet d'être dans la sincérité la plus totale au moment de débiter un exercice budgétaire au 1^{er} janvier. »

Jean-Michel Catelinois, maire

Une construction budgétaire étape par étape

C'est une particularité à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Chaque année, le budget annuel de la commune, qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, est voté en fin d'année précédente. Cela permet une mise en œuvre rapide des projets, alors même que la loi accorde aux collectivités un délai pour le vote jusqu'à mi-avril, voir fin avril les années d'élection municipale. Tout cela nécessite un travail préparatoire rigoureux des services, associés aux élus, afin d'être dans l'anticipation.

Comment s'est construit le budget 2023 de la commune ?

Jun 2022



Les orientations et enveloppes budgétaires sont déterminées par le maire et ses adjoints, qui composent l'exécutif.

Septembre 2022



Sous la supervision du pôle Ressources et en lien avec la direction générale, chaque service de la collectivité échauffe son budget prévisionnel, sur la base des axes prioritaires fixés par l'exécutif.

Octobre 2022



Les budgets de chaque service sont examinés par la majorité au regard des nécessaires contraintes d'équilibre budgétaire.

29 Novembre 2022



Débat d'orientations budgétaires en conseil municipal. L'étape préalable au vote du budget permettant à la majorité de présenter les actions qu'elle entend mettre en œuvre pour l'année à venir et les budgets associés à ces actions.

12 décembre 2022



Vote du budget primitif de l'année 2023 en conseil municipal, après un travail d'analyse réalisé par les élus de la majorité et de la minorité dans les différentes commissions municipales.

1^{er} janvier 2023



Le budget 2023 tel que voté en conseil municipal peut être mis à l'œuvre sans attendre.

24 avril 2023



Vote du compte administratif qui clôture le budget de l'année précédente et vote du budget supplémentaire qui permet d'affecter les résultats du budget 2022 et d'ajuster les dépenses et recettes prévues sur l'année en fonction de nouvelles données intégrées au premier trimestre. ●

60 597 000 euros
(avec les budgets annexes de l'eau potable, de l'assainissement et de la maison de santé)
Dont **39 701 000 euros** de fonctionnement et **20 896 000 euros** d'investissement



PAROLE D'ÉLU



« Une des particularités du budget de Saint-Paul réside dans le fait que la part la plus importante des recettes de la Ville ne repose pas sur la fiscalité des ménages, comme souvent ailleurs, mais sont liées à la dynamique économique du territoire et aux recettes générées (taxes sur les entreprises, compensations). Cela nous permet, malgré les hausses de coût des matières premières et de l'énergie qui impactent fortement nos dépenses, de ne pas toucher une nouvelle fois à nos taux communaux afin de ne pas impacter les Tricastines et les Tricastins. »

Guy Fayolle, premier adjoint

Les spécificités du budget 2023

Pas d'augmentation des taux de fiscalité fixés par la commune

Les années se suivent et se ressemblent à Saint-Paul-Trois-Châteaux ! Malgré un contexte économique tendu, la collectivité continue de maintenir les taux communaux de fiscalité qui sont gelés depuis 2008 !



La taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste fixée à **13,42 %**



La taxe sur le foncier bâti reste fixée à **28,28 %**



La taxe sur le foncier non bâti reste fixée à **39,50 %**



La cotisation foncière des entreprises (CFE) reste fixée à **22,04 %**

Les grandes masses de dépenses



Services généraux : **23,5 M€**



Culture : **1,2 M€**



Aménagement urbain et environnement : **7,38 M€**



Famille : **0,74 M€**



Sport et jeunesse : **2,62 M€**



Sécurité et salubrité : **0,65 M€**



Santé et social : **1,66 M€**



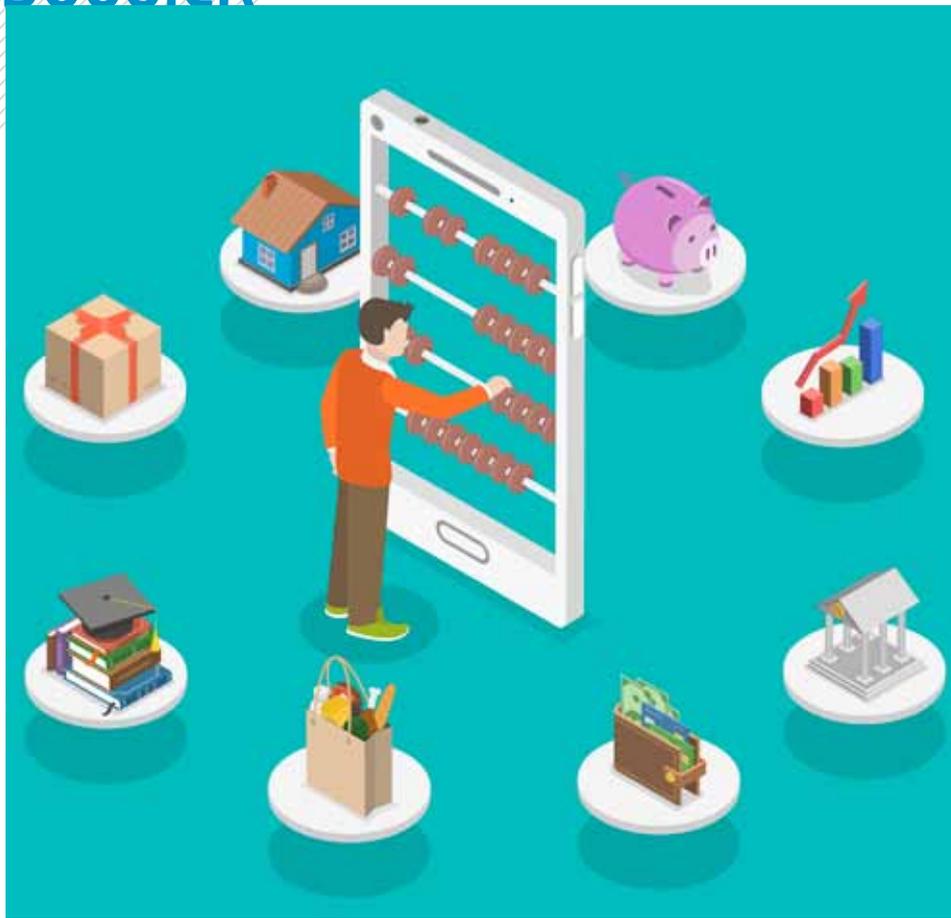
Action économique : **41,7 K€**



Enseignement : **1,5 M€**



Logement : **41 K€**



PAROLE D'ÉLU



« Sur l'année 2023, la hausse des dépenses de fonctionnement est due en grande partie au contexte économique tendu qui se répercute sur le coût des matières premières et de l'énergie. Une situation que nous subissons de plein fouet comme toutes les collectivités mais que nous essayons d'amortir au mieux, notamment grâce à notre capacité d'autofinancement, à une situation financière globale saine et à l'adaptation de nos usages. »

Daniel Rollet, adjoint au maire en charge des ressources humaines, de la tranquillité publique, des affaires militaires et anciens combattants et du guichet unique

Une volonté de maîtriser les dépenses

A Saint-Paul-Trois-Châteaux, la rigueur budgétaire et une recherche permanente d'optimisation des dépenses sont deux réalités ancrées au cœur du travail de préparation du budget de la commune.

On entend souvent parler à tort et à travers de la maxime "Un euro dépensé doit être un euro justifié". Pourtant, pour les services et les élus, c'est bien le fil rouge lorsqu'il s'agit du travail budgétaire afin de dégager un maximum de marge de manœuvre pour mener à bien toutes les missions que se fixe la collectivité notamment l'amélioration permanente de la qualité du service public rendu aux administrés. ●



4,8 M€ pour l'eau et l'assainissement



5,7 M€ de charges à caractère général



9,02 M€ de charges de personnel



4,8 M€ de charges de gestion courante



75 K€ de charges exceptionnelles

Une épargne brute signe d'une bonne santé financière

L'épargne brute d'une collectivité est souvent présentée comme un bon indicateur de sa santé financière. Elle met en lumière la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement et peuvent être consacrées à l'investissement ou au remboursement de la dette. Cette épargne brute s'élève pour l'année 2023 à un peu moins de trois millions d'euros, soit un taux de 11,19 %, étant entendu qu'une situation budgétaire est considérée comme saine lorsque ce taux se situe entre 8 % et 15 %.





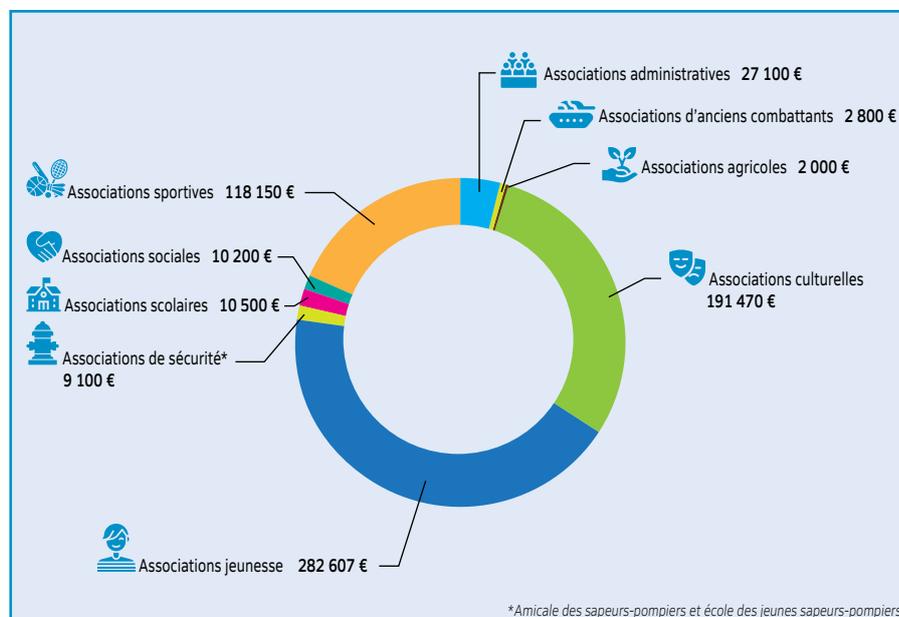
Un soutien toujours affirmé aux associations locales

Si Saint-Paul-Trois-Châteaux possède une dynamique forte, c'est aussi grâce au travail des 74 associations tricastines et de tous les bénévoles qui contribuent à leur animation.

Dans tous les domaines et pour tous les âges, ces associations permettent aux Tricastin(e)s de pouvoir trouver une activité sportive ou culturelle à faire, de s'engager pour une cause ou bien de prendre part à un projet. En d'autres mots, de favoriser le lien social et le vivre-ensemble au sein de la cité.

C'est pour toutes ces raisons que la Ville se doit d'accompagner ses associations, avec la mise à disposition de locaux, du soutien matériel quand c'est possible mais aussi des subventions.

Pour l'année 2023, le budget alloué est encore en augmentation puisqu'il passe de 640 380 € à **653 927 €**.
Voir répartition ci-contre :



PAROLES D'ÉLUS

« Le rayonnement de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans le Département, la Région, le pays et parfois même à l'international nous le devons régulièrement à nos associations qui se démènent pour tous les publics, dans tous les secteurs. C'est aussi parce que nous savons que la crise de la Covid a laissé des traces que la Ville tient absolument à ce que l'enveloppe consacrée à ces subventions ne baisse pas, au contraire. »

Jacqueline Bessière,
adjointe à la culture, et
Alain Rivière, adjoint au sport

Investir pour le Saint-Paul d'aujourd'hui et celui de demain

Dans le budget 2023 de la commune, plus de sept millions d'euros d'investissement sont prévus afin de continuer à transformer Saint-Paul et à toujours délivrer à ses habitant(e)s un service public plus performant. Tour d'horizon de ces projets qui vont être lancés ou poursuivis en 2023 et qui figurent dans le programme pluriannuel d'investissement de la collectivité.

Les principales dépenses d'investissement en 2023



980 000 € investis en 2023 (sur un total de 6,7 M€ pour le projet*) pour la création d'une nouvelle école maternelle et d'un nouveau restaurant scolaire au niveau du secteur du Serre-Blanc/Pialon.

1 500 000 € investis en 2023 pour la création d'un nouveau parking relais au niveau du secteur du Serre-Blanc/Pialon.

170 000 € investis en 2023 (sur un total de 2,17 M€ pour le projet*) pour la création d'un nouveau gymnase au niveau du secteur du Serre-Blanc/Pialon, place du 14-Juillet.



C'est, en millions d'euros, la somme investie durant les trois premières années du mandat.

Sur la totalité de celui-ci, nous estimons à plus de 50 millions d'euros d'investissement qui auront été engagés par la collectivité.



408 000 € investis en 2023 (sur un total de 1,39 M€ pour le projet*) pour l'agrandissement du musée d'archéologie tricastine.

PAROLE D'ÉLUE



« En 2023, nous axons nos efforts d'investissement dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, pour favoriser l'épanouissement des Tricastin(e)s de demain. Ce sera le cas avec le lancement du projet de restructuration du secteur du Serre-Blanc/Pialon où une école maternelle, un restaurant scolaire, un parking relais et un gymnase verront le jour. Ou encore avec l'agrandissement du Rubis'Cube. »

Céline Aranega, adjointe au scolaire, au périscolaire et à la solidarité



734 000 € investis en 2023 (sur un total de 1,32 M€ pour le projet) pour le projet de rénovation thermique et d'aménagement de la mairie (déplacement du guichet unique, travaux d'isolation, mise en accessibilité, réorganisation de l'installation des services).



290 000 € investis en 2023 pour l'agrandissement du Rubis'Cube.



200 000 €

investis en 2023 (sur un total de 1,9 M€ pour le projet) pour la démolition de l'ancien bâtiment de Saint-Paul 2003 et l'aménagement en lieu et place d'un parc urbain paysager.



Un premier tri



Inauguration de L'Odysée'O en présence du champion olympique de natation, Alain Bernard, le 17 février.



mestre sportif !

SPORT



Arrivée d'étape de la course cycliste Paris-Nice, le 9 mars.



Le parcours du Trail urbain du patrimoine

L'édition 2023 du Trail urbain du patrimoine se déroule le 24 juin. Découvrez le parcours proposé.



Il est déjà l'heure de s'entraîner pour la course tricastine et quoi de plus simple que de le faire sur le parcours dessiné cette année par le service des sports de la Ville. Avec, entre un départ avenue Paul-Faure et une arrivée parking Chauvy, deux boucles de 10 km qui passent par le centre ancien pour se régaler du patrimoine local et par la Coulée verte.

Cette année, les jeunes se voient aussi offrir la possibilité de participer à ce trail avec des courses pour enfants non chronométrées dans différentes catégories :

éveil athlétique (8-9 ans), poussin (10,11 ans), benjamin (12,13 ans) et minime (14,15 ans). Les tracés sont visibles sur le site de la Ville. Côté culturel, outre les visites de la Maison de la truffe et du Tricastin (14h30-18h) et de la cathédrale (à 18h, sur inscription au 04 75 96 92 48), un concert du groupe Liparis sera donné après les podiums, avec présence d'une buvette et de food-trucks. ●

⊕ Les inscriptions sont possibles jusqu'au 24 juin à 12h sur le site www.njuko.net

Les événements Terre de Jeux



Les clubs sportifs de la Ville animent l'année 2023 avec de nombreux événements labélisés Terre de Jeux 2024 par la commune, en prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris l'an prochain.

● Le tournoi indoor du Tennis club Tricastin en janvier



● La randonnée des Trois Plateaux par le Cyclo-club tricastin le 12 mars



● Le tournoi "Arrow Head" des Archers tricastins les 8 et 9 avril



● Le Trophée du Tricastin du BMX SP3C le 29 avril



Quand les associations tricastines vous font bouger

Dans chaque numéro de votre magazine municipal, nous proposons un zoom sur les associations sportives tricastines qui font bouger la ville.



Le Football club tricastin mise sur la formation

Après une période un peu délicate, le Football club tricastin repart de l'avant et a décidé de miser avant tout sur la formation des jeunes. Une équipe senior évolue cette saison en D3 mais le club s'est surtout évertué à avoir une équipe par catégorie de jeunes, des débutants aux U18, avec une quinzaine d'éducateurs pour l'encadrement. Si l'apprentissage du football reste au cœur du projet chez les plus petits et si le perfectionnement et la compétition comptent pour les plus grands, une démarche plus globale est mise en place pour veiller au bon comportement des enfants, sur les terrains comme dans la vie de tous les jours. Le club occupe à la fois les installations du stade honneur que celle du stade de Saint-Paul 2003 et



il organise plusieurs compétitions dans l'année, notamment au printemps, avec des dizaines d'équipes de la région qui sont présentes. ●

➕ Renseignements : 06 50 99 00 76
ou sur la page Facebook du club.

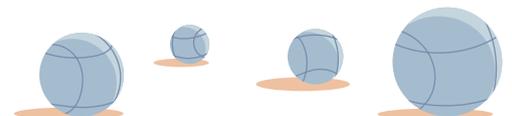
Les Pétanqueurs tricastins très actifs

Avec pas moins de 200 licenciés et sociétaires, le club des Pétanqueurs tricastins attire toujours autant d'adeptes. Qui pratiquent tout au long de la semaine lors de concours internes ou en compétition et dans les différents championnats où des équipes seniors et vétérans sont engagées. Le club a aussi relancé son école de pétanque en septembre 2022, qui accueille aujourd'hui 14 licenciés et trois entraîneurs, avec la volonté d'attirer de nouveaux pratiquants. Bénéficiant de deux installations, le boulodrome couvert Jean-Laurent et du boulodrome J.-P. Bernardi, les Pétanqueurs tricastins accueillent



régulièrement des compétitions départementales ou régionales rassemblant jusqu'à 500 joueurs. ●

➕ Renseignements : 06 67 17 02 52 ou
ecoledepetanquetricastine@gmail.com





Ces événements qui ont rythmé le premier semestre

Carnaval et boum déguisée : les années 80 à l'honneur

Les rues de la Nouvelle-Orléans n'avaient rien à envier à celles de Saint-Paul-Trois-Châteaux vendredi 14 avril dernier lors du défilé du carnaval dans les rues de la ville, sous l'impulsion du service animation et du Rubis'Cube. Parents et enfants costumés ont déambulé dans une ambiance conviviale sous fond de batucada. La salle Pommier s'est ensuite transformée pour une boum déguisée. Petits et grands sont venus nombreux danser sur les tubes des années 80 qui défilaient sur les platines du DJ. Une véritable fièvre du vendredi soir ! ●



François Feldman chante les valse à Saint-Paul



Samedi 11 mars, l'Espace de la Gare a accueilli François Feldman lors d'un concert mémorable et empreint de la nostalgie des années 80. Deux heures de show où se sont succédés nouvelles chansons et vieux tubes, pour le plaisir d'un public déchaîné. ●

Soirée disco à l'Odysée'O



Pattes d'eph, perruques colorées et bandanas fluos, le ton était donné à l'Odysée'O vendredi 24 mars pour la soirée années 80. Aquazumba, aquatonic, aquabike et aquaboxing étaient au programme avec un véritable "plongeon" en arrière dans le temps. Véronique et Davina n'ont qu'à bien se tenir ! ●



Les ateliers de la médiathèque

En partenariat avec Aventic, association spécialisée dans le numérique, la médiathèque a organisé deux ateliers pour petits et grands les 8 et 15 mars. Le premier sur le "light painting", accueilli avec un grand enthousiasme par les enfants qui ont littéralement illuminé les lieux de créations éphémères et multicolores. Le second sur la création de badges personnalisés, du dessin au pixel jusqu'à l'impression, le découpage et la fabrication à la badgeuse. Un véritable clin d'œil à la pop culture. ●



de la culture



Ces événements qui vont rythmer le second semestre



Une pluie de stars des années 80 le 1^{er} juillet

Samedi 1^{er} juillet, dès 20h30 place du 14-juillet, venez découvrir sur scène plusieurs des icônes musicales qui ont marqué les années 80 : Plastic Bertrand, Lio, Zouk Machine, Partenaire Particulier, Caroline Loeb, Sloane, Jean Schultheis ou encore Bernard Minet ! Ils seront au rendez-vous pour un show en live entièrement gratuit et rythmé par les musiciens, choristes et danseuses, avec Marc Toesca, animateur emblématique du Top 50, aux commandes. ●



Karaoke géant : le micro est à vous !



Vendredi 8 septembre à 21h, la salle Pommier ouvre ses portes et vous transporte sur scène le temps d'une soirée. Venez pousser la chansonnette et vous déhancher lors de ce karaoké géant exceptionnel sur le thème des années 80 ! Une buvette sera mise en place pour proposer des rafraîchissements toute la soirée. ●

Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions par mail : guichetunique@mairie-sp3c.fr

Remontez le temps avec CinéToiles

En 2023, avec Ciné'Toiles, on révisé ses classiques à la sauce années 80 les mercredis 2, 9 et 16 août à 21h45 dans la cour de l'école du Pialon. Le 2 août, E.T. L'extraterrestre, de Steven Spielberg (2h), ouvre la danse. Le 9 août, vous suivrez la bande des Goonies de Richard Donner (1h41), dans leur folle chasse au trésor. Et le 16 août, c'est l'effrayant mais non moins désopilant Beetlejuice, de Tim Burton (1h32) qui clôturera Ciné'Toiles. Fantômes et sortilèges loufoques se côtoient dans cette comédie horrifique. ●



+ D'INFOS

Mais aussi....

La Fête de la musique le 21 juin, dès 20h, sur les places du centre-ville qui accueilleront des groupes d'artistes.

Le Bal républicain jeudi 13 juillet, de 19h à 1h, parking Chausy, avec buvette, et concerts live.



Premier concours international de piano : et les vainqueurs sont...

Du 18 au 22 avril à la salle Fontaine s'est tenue la première édition du concours international de piano organisé par la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Ce fut une magnifique semaine de musique. Avec pas moins de 27 pianistes venus de France et du monde entier pour s'affronter dans les trois catégories jeunes et la catégorie reine des Masters.

Les éliminatoires Masters mardi 18 et mercredi 19 avril avaient permis de désigner les trois demi-finalistes qui ont concouru pour la finale samedi 22 avril, face à un public de 300 personnes et accompagnés par l'orchestre Contrepoint de Montpellier, dirigé par

Franck Fontcouberte. Alice Power (Suède), Kazumitsu Ujisawa (Japon) et Krzysztof Książek (Pologne) ont proposé de magnifiques récitals qui ont charmé à la fois le public et le jury international composé de Pierre-Laurent Boucharlat, Anna-Lisa Bellini, Elena Nogaeva, Robert Lehrbaumer et Minka Popović.

Et c'est Krzysztof Książek qui a remporté le premier prix du concours ainsi que le prix spécial du jury. Kazumitsu Ujisawa est reparti avec le deuxième prix et Alice Power le troisième.

« Bravo aux participants, aux jurys, aux organisateurs et aux bénévoles qui nous auront fait vivre des moments suspendus dans le temps. Et rendez-vous en 2024 pour une deuxième édition du concours. »

Jacqueline Bessière,
adjointe à la culture

Dans les catégories jeunes, les éliminatoires et finales se sont déroulées vendredi 21 avril. Chez les 9-12 ans, le concours a été remporté par Laurianne Despierres et Jeanne Tavan (France), qui finissent ex-æquo. Chez les 12-15 ans, c'est Jeanne Bouclier (France) qui l'emporte. Et chez les 15-20 ans, le premier prix revient à Lan Ahn Nguyen (Vietnam). Les quatre vainqueurs ont pu se produire lors de la soirée de gala pour montrer toute l'étendue de leur talent en devenir. ●

Déjà trois visites sur le terrain en 2023

Les visites "J'ai une question à vous poser" dans les différents quartiers de la ville se poursuivent depuis le début de l'année. Déjà trois rendez-vous dans les quartiers ont été proposés : secteur du cœur de ville, des Cigalous et du boulevard Saint-Vincent. D'autres visites sont prévues au second semestre. Pour rappel, les habitants concernés sont informés directement de ces visites par la distribution, en amont, d'un accroche-porte qui leur permet ensuite d'indiquer s'ils souhaitent poser une question au maire et à ses équipes en positionnant l'accroche-porte de façon visible le jour J. Un dispositif accueilli de façon très positive dans les secteurs de la ville déjà visités. ●



Des réunions publiques pour présenter le bilan de mi-mandat

Au mois de mars, pour accompagner la publication du dossier consacré au bilan de mi-mandat dans le magazine municipal n° 65, l'équipe municipale a organisé trois réunions publiques. Un moment important pour la vie de notre collectivité afin que les administrés puissent être tenus informés des réalisations faites, reportées, annulées et à venir ! Dans un souci de total transparence qui est une priorité pour l'équipe municipale. ●

Le point annuel avec les comités de quartiers



En février, l'équipe municipale a réuni les représentants des cinq comités de quartier de la commune : Nord Saint-Paul, Cœur de ville, la Plaine, Plein Sud et Au pied de Saint-Juste. A l'occasion de cette réunion annuelle, les élus référents Alain Rivière et Rita Betrancourt, accompagnés par le maire Jean-Michel Catelinois, ont pu évoquer les projets de l'année 2023 et répondre aux questions de la trentaine de personnes présentes sur les aménagements en ville, le Plan local d'urbanisme ou les problématiques liées à la sécheresse. ●

Pensez à l'initiative "Le maire s'invite chez vous" !

Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis, vous souhaitez échanger avec le maire de la vie de votre quartier, d'un projet ou d'une préoccupation en lien avec la collectivité et vous avez la possibilité d'accueillir chez vous au minimum une dizaine de personnes ? Optez pour le dispositif "Le maire s'invite chez vous" ! La collectivité se charge de fournir les invitations, les chaises nécessaires et d'apporter le café. Faites-vous connaître auprès du cabinet du maire si vous êtes intéressés (cabinetmaire@mairie-sp3c.fr). ●



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La fin d'une belle aventure pour la promotion 2021-2023 du CMJ



« Je remercie les jeunes conseillers qui se sont particulièrement investis dans leurs missions au sein du CMJ pendant deux ans. Curieux et motivés, ils ont mené à bien de très beaux projets. Place désormais à une nouvelle génération de jeunes élus qui va apporter des idées nouvelles. »

Georgia Brun, adjointe à la jeunesse

Ils vont passer la main dans quelques semaines. Alyce, Kylian, Ilana et Margot. Marion, Albane, Carmen et Dilvine. Elya, Alana, Naïs et Ismaïl. Noémie, Paul, Mohamed et Nils. Après deux années passées au sein de la promotion 2021-2023 du conseil municipal des jeunes, ces seize élus peuvent se retourner et regarder le travail accompli dans cette instance avec fierté.

A l'heure du bilan, la liste est longue d'actions menées, de projets lancés et de participations à divers événements de la vie tricastine : les inaugurations comme celle du centre aquatique L'Odyssée'O en 2022, les nombreuses commémorations, le Téléthon, la Journée des droits de l'enfant ou encore la Semaine du développement durable. Au niveau des projets menés, les deux brocantes juniors en 2021 et 2022 ont connu un franc succès. La rencontre inter-CMJ avec d'autres jeunes élus investis dans les communes de la CCDSJ aura été un temps fort du mandat l'an dernier. Tout comme la programmation, en lien avec le service culture de la Ville, du concert de l'artiste Ridsa, qui a conquis le public de l'Espace de la Gare en octobre dernier. Enfin, et cela aura été un marqueur fort de ces deux années, les CMJ se sont beaucoup investis dans des opérations

solidaires. Que ce soit en confectionnant des cartes de vœux en 2021 et 2022 afin qu'elles soient distribuées aux personnes isolées pendant les fêtes. Que ce soit en proposant une formation aux gestes de premiers secours pour les jeunes, qui a rassemblé 20 participants à la mi-avril. Ou alors que ce soit en s'investissant dans une collecte de jouets pour les Restos du cœur ou en participant eux-mêmes à la collecte dans les supermarchés de la ville en début d'année. ●

Les élections des nouveaux conseillers, c'est le 20 juin

L'élection du nouveau CMJ est prévue le 20 juin dans les établissements scolaires (écoles primaires + collège) de la commune. Les jeunes Tricastins non scolarisés à Saint-Paul pourront aussi voter en mairie le samedi 17 juin de 9h à 12h.

Chaque candidat a son affiche de campagne avec photo, slogan et mise en lumière de deux projets proposés. La campagne aura lieu du 5 au 16 juin.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'aménagement du pré Saint-Vincent a repris sous l'impulsion du conseil des sages



Tout a débuté en 2017 avec le projet d'aménagement du pré Saint-Vincent élaboré par le conseil des sages tricastins. La mission était de mettre en valeur cette zone naturelle, située derrière le cinéma, et d'y prolonger la coulée verte déjà existante, en collaboration avec l'EPIC Saveurs & Patrimoine et le service des espaces verts. En 2018, les travaux démarrent mais la pandémie de 2020 signe l'arrêt de l'ouvrage et de son entretien. Après une mise entre parenthèses de deux ans, les Sages de la commission dédiée à cet aménagement ont relancé les élus début 2022 pour que les travaux puissent reprendre.

Fin février, la plantation de multiples variétés de saules est intervenue. Sur ce terrain riche en humidité et unique à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ces arbres friands d'eau pourront s'épanouir dans un pré délibérément laissé brut, afin de préserver sa biodiversité et son charme naturel. D'autres aménagements doivent voir le jour : installation de bancs, de tables de pique-nique, réfection du lavoir, construction de cabanes pour oiseaux par des enfants. Une réflexion est aussi menée pour sécuriser les abords de la Roubine. Ce réaménagement contribuera à la mise en valeur du pré et participera à créer un espace de détente, de réunion et de divertissement pour tous les Tricastin(e)s. ●

Les Sages tricastins hôtes de la Fédération nationale des villes et conseils des sages



Sur invitation de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de son conseil des sages, en partenariat avec la Fédération des villes et conseils des sages (FVCS), la commune a accueilli lundi 20 février pour la première fois une rencontre territoriale de la fédération.

Sur la thématique "Ramener le congrès dans les territoires", des représentants de treize villes faisant partie du territoire Sud-Est (120 km autour de Saint-Paul) et de neuf villes appartenant au conseil d'administration de la FVCS, ont fait le voyage jusqu'à la cité tricastine. Cette rencontre a permis de faire connaître l'historique du conseil des sages de la commune qui fête cette année sa quatorzième année et de montrer l'engagement de l'équipe municipale en matière de démocratie participative. Les projets des Sages tricastins mais aussi des autres communes ont été partagés sous forme d'exposition afin de montrer le savoir-faire et l'engagement des seniors impliqués dans ces instances. ●

La médecine chinoise avec Christelle Fercocq



Passionnée depuis toujours par la nature, le fonctionnement du corps et des émotions, Christelle Fercocq a étudié la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) pendant 6 ans et pratique depuis 2018.

En décembre 2022, elle a quitté les Bouches-du-Rhône où elle avait ouvert son premier cabinet pour vivre à Saint-Paul-Trois-Châteaux et en lancer un nouveau, dans une ville "coup de cœur".

Elle y accompagne les personnes en recherche d'une solution complémentaire naturelle pour diminuer leur stress, retrouver un sommeil réparateur ou soulager leurs inconforts physiques (tensions musculaires, troubles digestifs, migraines, règles douloureuses...).

Aussi, les femmes sont les bienvenues pour la préparation et l'accompagnement de la grossesse et le passage délicat de la ménopause, en plus de leur suivi médical habituel.

Lors des séances elle propose un bilan énergétique complet, puis un soin personnalisé alliant la simulation



des points d'acupuncture et le massage, ainsi que des conseils pour prendre soin de soi par l'acupression, les plantes, et les techniques de relaxation. ●

✚ 2 rue de Clastres
06 03 39 42 67
www.yintao.fr

Tous vos événements avec Epona-event



Marianne Cano, 27 ans, a créé Epona-event en septembre 2022. Titulaire d'une licence de responsable en projet de communication et marketing, elle a travaillé dans différentes entreprises pour y créer des événements professionnels, gérer la communication, le marketing et des projets de publicité. Tout en réfléchissant à créer une société qui lui permettrait de faire ce qu'elle aime en lien avec ses compétences.

Il y a un an, elle s'est inscrite aux Entrep', où elle a passé une certification d'entrepreneur. C'est grâce à cet organisme qu'elle a eu l'idée d'ouvrir une agence d'événementiel où elle met à profit ses capacités créatives, artistiques et organisationnelles pour les particuliers comme pour les entreprises. Avec, pour les plus petits budgets, des forfaits "pré-faits" : anniversaire enfant, baby shower ou encore "gender reveal". Et toujours l'envie d'accompagner ses clients pour faire de leurs événements un moment unique. ●

✚ 06 34 37 63 04
contact@epona-event.com
<https://www.epona-event.com/>

L'atelier image pour toutes vos photos

Depuis janvier 2023, Stéphanie Wey a installé son studio photo au parc d'activités Drôme Sud Provence. Elle avait déjà exercé à Saint-Paul en centre-ville puis à Pierrelatte où elle vit. Passionnée depuis des années par la photo, elle a décidé de choisir des locaux plus grands et plus adaptés. Elle travaille avec sa collaboratrice Ema et toutes les deux font de la photo corporative : des reportages en entreprise, pour de l'immobilier, des prises de vue de produits pour valoriser les marques. Elles réalisent aussi des photos d'enfants, de bébés, de futures mamans, de mariages, des photos de classe pour les écoles. Elles proposent enfin de la thérapie par l'image : des séances où chacun(e) ose s'accepter comme il est. ●

+ 1726 chemin de la Décelle
06 52 94 91 89
latelierimage26@gmail.com



Happy Moustaches pour le bonheur des animaux



Sarah Joscht, originaire de Bollène et installée à Saint-Paul-Trois-Châteaux depuis peu, est nounou pour les animaux de compagnie (pet sitter) depuis juin 2020.

Contrôleuse qualité durant plusieurs années, Sarah a décidé en 2019 de créer son activité et de donner un sens à sa vie en apportant une solution de garde pour vos animaux. En se basant aussi sur ses difficultés à faire garder son magnifique chat angora Jadou lorsqu'elle partait en week-end.

A la tête de Happy Moustaches, elle est titulaire de l'Acaced (Attestation de capacité pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques) et de tous les titres nécessaires pour offrir une garde en toute sérénité. ●

+ 06 20 62 69 30
happymoustaches.pro@gmail.com
happymoustaches.fr

L.M.T. Conseil en foncier



La société L.M.T. Conseil a ouvert début février. Elle rassemble un duo de collaborateurs. Il y a d'abord Thibaut Tessaire qui pilote un bureau d'étude en urbanisme (aménagement, foncier, conseil aux particuliers, permis de construire, réhabilitation...).

Puis Emilio Lo Manto, consultant patrimonial et financier (conseil aux particuliers et professionnels, avec un travail accès sur l'investissement immobilier, le placement, l'épargne et la fiscalité).

Ensemble ils se complètent pour développer une dernière activité, le développement et la négociation foncière (ils recherchent et négocient pour leurs clients professionnels des terrains pour leurs projets). ●

+ 10 Grand rue (sur rendez-vous uniquement)
06 58 26 70 41
lmt.conseil@outlook.fr





Un nouveau règlement pour le marché hebdomadaire

Fin mars, la Ville a pris un arrêté qui officialise le nouveau règlement du marché hebdomadaire afin d'améliorer et de dynamiser ce rendez-vous incontournable du mardi.

Le document ne révolutionne pas l'organisation de ce marché qui peut accueillir jusqu'à 80 forains dans la pleine saison, mais il permet de faire des ajustements nécessaires et attendus. Comme pour les horaires par exemple. Si tout au long de l'année la période d'ouverture reste 8h-13h, en été, il sera possible d'aller jusqu'à 14h.

Concernant le périmètre du marché, il a été réactualisé. Les commerçants peuvent s'installer sur les secteurs de La Tour neuve, du Courreau, du parvis Chlique, des rues de l'Esplan, de Notre-Dame et du Trou du cocu. Mais aussi dans la Grand rue et sur les places de l'Esplan, du Marché, des Arts, de la Libération et de Saint-Jean.

Dans le but d'améliorer la diversité et la qualité de l'offre, les emplacements ont été réduits à 12 m linéaires et ceux des primeurs, très nombreux, à 18 m. Cet espace libéré permettra d'accueillir de nouveaux forains ayant une autre activité et proposant d'autres produits, plus locaux, pour un circuit toujours plus convivial et varié. ●

« Ce nouveau règlement dont la rédaction a été pilotée par la manager de ville nous permet de répondre aux demandes des forains et des usagers tricastins afin de proposer un rendez-vous toujours plus qualitatif. »

Guy Fayolle



La Ville adhère à la Fédération nationale des marchés de France

En complément de la mise en place de ce nouveau règlement, la Ville a souhaité adhérer à la Fédération nationale des marchés de France. Un organisme qui revendique quelque 12 000 adhérents à travers le pays et qui est habilité à représenter la profession auprès des institutions. Cette adhésion permettra à la collectivité de bénéficier de l'appui et des conseils de la fédération sur tous les aspects du marché : questions juridiques, animations, formations, etc.



Mieux trier aura une incidence sur la facture avec la Teomi



La Communauté de communes Drôme Sud Provence, via son pôle revalorisation des déchets, lance une campagne de communication auprès de l'ensemble des habitants de Saint-Paul-Trois-Châteaux sur le sujet de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative, la Teomi. Sa mise en place sera effective en 2024 en fonction des déchets produits en 2023.

Chaque foyer tricastin est équipé d'un badge ou d'un bac individuel pucé pour l'enlèvement de ces ordures ménagères. Le coût de la Teomi pour chaque foyer est calculé sur la base d'une part fixe mais aussi sur une part variable en fonction du nombre d'ouvertures des bacs collectifs ou du nombre de levées. On parle de facturation incitative réelle.

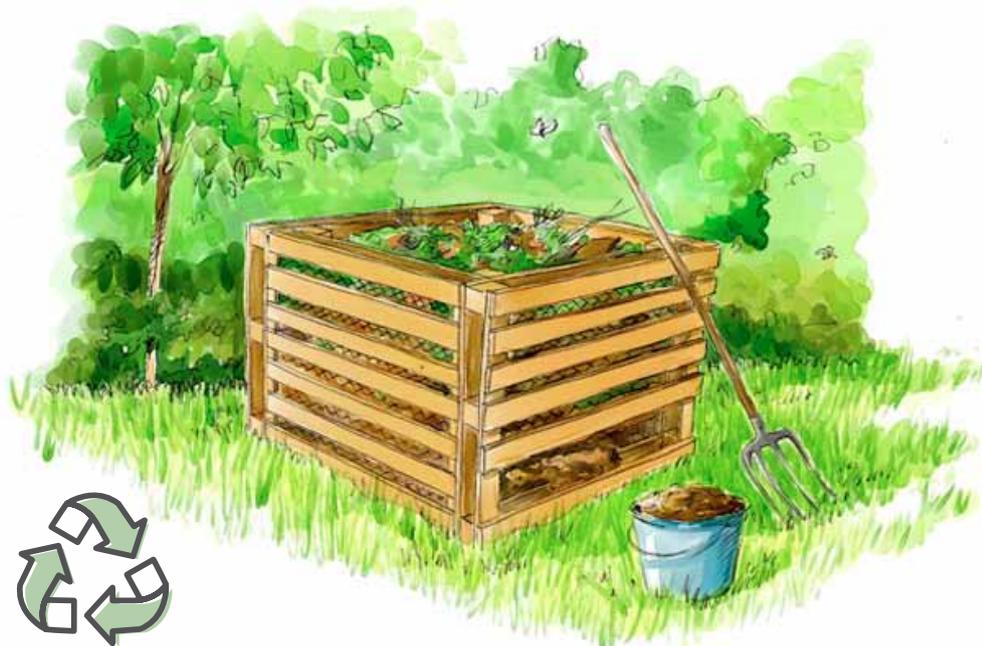
C'est en septembre 2024 que les foyers tricastins réceptionneront pour la première fois leur avis de taxes foncières avec ce nouveau calcul de la Teomi, sur la base du tonnage de 2023.

Mais pour que chacun puisse prendre conscience de l'importance de mieux trier ses déchets, une simulation est mise en place par l'intercommunalité. Les Tricastines et les Tricastins vont recevoir en octobre prochain un courrier de facturation à blanc de ce qu'ils auraient dû payer pour l'année 2022 si la Teomi avait déjà été en place, avec part fixe et part variable. Un document purement informatif mais qui vise à inciter chacune et chacun à rechercher les moyens de réduire le volume de ses poubelles. ●

Des composteurs individuels en vente à la CCDSP

L'intercommunalité propose aux habitants du territoire la vente de composteurs individuels en bois, accompagnés d'un guide pratique d'utilisation, au prix de 30 euros. Un bon de commande peut être rempli sur le site de la CCDSP, dans la limite d'un composteur par foyer. ●

➕ Renseignements au 04 75 96 06 12 ou infotri@ccdsp.fr



Devenez guide composteur !

Si vous êtes sensible au compostage et au jardinage, si vous avez à cœur de réduire vos déchets et si vous voulez partager votre expérience, devenez guide composteur. La Communauté de communes, en partenariat avec le Syndicat des Portes de Provence et l'association Compost et territoire, propose une formation gratuite et ouverte à tous, dans les locaux de la CCDSP les 10, 13, 20 et 29 juin. Ainsi que le 6 juillet. Attention, le nombre de places est limité. ●

➕ Infos et inscriptions au 04 75 96 06 12 ou à l'adresse e-mail v.guldemann@ccdsp.fr

IL ÉTAIT *une fois*



LES FONTAINES DE LA VILLE

L'eau à Saint-Paul-Trois-Châteaux a toujours joué un rôle important, de la Préhistoire à nos jours. La ville antique s'est construite autour de la rivière appelée de nos jours Robine. D'où la présence de nombreuses fontaines sur les places et de puits dans les maisons en ville. Au moment de la Révolution, la ville s'est même appelée un temps Paul-les-Fontaines.

On dénombre de nombreuses fontaines à Saint-Paul. A l'intérieur des remparts (Grande fontaine, fontaine Fanjoux, fontaine de l'hôtel particulier de Girard de Maison Forte, fontaine de l'Evêque) et à l'extérieur de la Ville (fontaine de Saint-Vincent, fontaine aux quatre tuyaux, Sainte Fontaine). Certaines ont disparu, au Nord de Chamier (fontaine de la Gaffière, fontaine Coulatoire).

Les archives montrent que les Tricastins se rendaient chaque année en août pendant neuf jours à la Sainte Fontaine pour boire ses eaux. En 1693, le médecin Maître Thierry Irlandois écrit « L'expérience nous apprend qu'il y a dans ces eaux beaucoup de sels nitreux... L'argent est un très bon apéritif, provoque la sueur et purge fort doucement... »

A la Révolution française, les biens du clergé devant être vendus, la municipalité récupère les eaux en provenance du Montélit qui alimentaient la fontaine de l'Evêque, décision actée le 17 janvier 1793. Les rivières et les sources sont considérées d'utilité publique.



Au moment de la Révolution, la ville s'est même appelée un temps Paul-les-Fontaines.

Ces eaux vont alimenter deux nouvelles fontaines construites dans la ville : une fontaine place du Marché et la fontaine de l'Esplan.

Au XIX^e siècle, un grand plan de réflexion est mené autour des fontaines. Cela aboutit à des travaux de rénovation totale, à la construction d'un véritable réseau de conduites, de plusieurs bornes fontaines, ainsi que d'un lavoir et d'un abattoir au Riberaire. ●

Article rédigé grâce au concours du service des archives de la Ville et de la Société d'archéologie et d'histoire

Les Tricastins ont *du talent*

Tatiana Starikova

Cœur jaune et bleu

Originaire de Kiev, en Ukraine, Tatiana Starikova visitait son fils à Saint-Paul-Trois-Châteaux quand la Russie a envahi son pays, en mars 2022. Elle n'est jamais repartie et se construit désormais une nouvelle vie ici, avec un emploi à la Maison de l'enfance.

Difficile de ne pas être submergée par l'émotion lorsqu'on raconte un parcours comme le sien. Pourtant, Tatiana Starikova ne veut éluder aucun sujet. Ni sa vie d'avant, en Ukraine, « *ma terre, mon pays* ». Ni le conflit qui l'a contraint à rester bloquée à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ne pouvant plus rentrer chez elle. Ni cette nouvelle vie dans la cité tricastine qu'elle a décidé de se construire depuis plus d'un an. A 61 ans, Tatiana, qui travaillait dans le monde de la culture et du spectacle à Kiev, parle un Français encore incertain. Mais une véritable force de caractère transpire de chacun des mots qu'elle exprime. Avec cette envie d'aller toujours de l'avant. Quand la Ville de Saint-Paul a organisé des collectes pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens dans les premières semaines du conflit, Tatiana, en proie à une situation personnelle difficile, a foncé pour aider. « *Je n'ai pas réfléchi, il fallait que je le fasse.* » Elle continue d'ailleurs de se mobiliser auprès de son fils, qui travaille en France, pour que soit acheminé jusqu'en Ukraine tout ce dont le peuple manque. Avec, à l'esprit, son frère toujours sur place, son neveu qui s'est volontairement engagé dans les forces de défense ukrainienne et sa nièce qui s'investit dans l'aide humanitaire. « *Ils sont dans mon cœur tous les jours, comme l'Ukraine.* »



A cet investissement pour son pays qui n'a jamais cessé, s'ajoute pour Tatiana la volonté de se projeter dans une nouvelle vie à Saint-Paul, malgré les difficultés. « *J'ai été accueillie et aidée par beaucoup de gens. Qui sont devenus des amis maintenant.* » Depuis octobre 2022, il y a aussi ce travail à la Maison de l'enfance qui lui permet de s'intégrer toujours plus. « *Je m'occupe notamment de la préparation des repas pour les enfants. C'est plus physique de ce que je faisais avant. Mais l'équipe est géniale et tout se passe très bien.* » Tatiana se plaît à Saint-Paul-Trois, où elle commence à avoir ses habitudes, « *comme boire un café avec des amis en terrasse* ». Elle aime se balader sur les hauteurs de la ville et prendre des photos de ces paysages qui lui plaisent tant. Elle travaille son Français dès qu'elle le peut, pour gagner en assurance. Et elle peut à nouveau se projeter, après des mois plus incertains. Sans jamais oublier d'où elle vient, comme le petit drapeau ukrainien en forme de pin's accroché régulièrement à son veston le lui rappelle. ●



VOTÉ À LA MAJORITÉ

Les 30 janvier et 20 mars derniers, les élus du Conseil Municipal étaient réunis en séance publique pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de cette séance publique.

Le lundi 30 janvier 2023

Approbation de la convention avec l'Association Société d'archéologie et d'histoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux pour le financement de l'agrandissement du Musée

Afin de valoriser les collections archéologiques exceptionnelles dont elle dispose, la commune a souhaité mettre en valeur ces vestiges dans un musée labellisé Musée de France. Aussi et grâce au soutien de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Drôme et de l'Association Société d'archéologie et d'histoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, la municipalité a pour projet l'agrandissement du Musée d'archéologie tricastine.

Dans ce cadre, le conseil municipal a validé [par 27 voix pour et 2 abstentions de l'opposition] la mise en place d'une souscription pour l'agrandissement du musée qui sera lancée après signature d'une convention avec l'association.

Avis sur les dispositions proposées par EDF

Le conseil municipal a donné, à l'unanimité, un avis favorable aux dispositions proposées par EDF lors du 4^e examen périodique du réacteur électronucléaire n° 2 de l'Installation nucléaire de base n° 87, situé sur le Centre nucléaire de production d'électricité du Tricastin sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Le Sport Pour Tous pour la rentrée septembre

C'est à l'unanimité que le conseil municipal a adopté le règlement régissant le fonctionnement des activités sportives pour les jeunes que la municipalité souhaite proposer, dès septembre, les mercredis après-midi en période scolaire.

Ces activités ont notamment pour objectif de transmettre les valeurs fondamentales du sport comme l'esprit d'équipe, le respect, le goût de l'effort mais

également le bien-être et le plaisir. Elles seront encadrées par des éducateurs sportifs de la commune et s'adresseront aux enfants âgés de 6 à 13 ans, préalablement inscrits à l'année.

Le lundi 20 mars 2023

Soutien humanitaire suite au séisme en Syrie et en Turquie

Face à la tragédie humaine causée par le séisme dévastateur en Turquie et en Syrie, le conseil municipal exprime toute sa solidarité envers les populations touchées. En lien avec l'Association des maires de la Drôme (AMF 26), il a voté à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 9 152 € (1 € par habitant) en vue d'apporter une aide financière en direction des très nombreuses victimes, en soutenant les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain.

Convention avec le SIFA portant sur la fourrière animalière

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la convention formalisant les engagements réciproques du Syndicat intercommunal de fourrière animalière (SIFA) de Pierrelatte pour l'accueil des chats et chiens trouvés en état de divagation. Il est rappelé que le SIFA assure la fourrière animale pour les communes qui y adhèrent parmi lesquelles la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Vœu pour la préservation du pastoralisme dans le département de la Drôme

C'est avec 28 voix pour et 1 abstention que le conseil municipal a approuvé la motion soutenant le pastoralisme et demandant à l'État d'intégrer dans l'élaboration du prochain Plan national d'actions 2024-2029 sur le loup et les activités d'élevage les particularismes territoriaux afin d'assurer la pérennité et la sécurité d'une activité séculaire.

Création d'un centre de santé municipal (CSM)

C'est à l'unanimité que cette délibération a été votée (lire aussi en pages 3 et 8). Elle valide le souhait de la municipalité de créer un centre de santé municipal à la Maison de santé Simone-Veil qui se concrétisera par l'embauche de médecins par la collectivité. Ces médecins salariés viendront ainsi compléter l'offre de soin. Ce dispositif réalisé en accord avec l'Agence régionale de santé répond à plusieurs objectifs de santé publique dans un contexte de pénurie de professionnels de santé sur le territoire, notamment chez les généralistes.

Subvention à l'EPIC Saveurs et patrimoines

Créé en 2016, l'Établissement public industriel et commercial Saveurs et patrimoines est un Service public administratif (SPA) pour sa partie Musée dont la Maison de la Truffe et du Tricastin (MTT), mais aussi un Service public industriel et commercial (SPIC) pour les missions de valorisation et de promotion du patrimoine, des commerces, du terroir et des paysages de la ville ; de portage d'événements d'animation du centre historique ; mais aussi de développement du Site remarquable du goût, Truffière du Tricastin.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention d'équilibre à l'EPIC Saveurs et patrimoines pour sa partie SPA à hauteur de 234 750 € au titre de l'exercice 2023 selon des modalités de versements spécifiques.

Mise en place d'un chantier international de bénévoles avec l'association Concordia

La municipalité a souhaité renouveler l'action mise en place l'année dernière en organisant un nouveau chantier international de bénévoles avec l'association Concordia. Durant ce chantier les participants [âgés de 18 à 30 ans] interviendront sur le site des anciennes carrières de pierre du 2 au 16 août 2023. Cette délibération a été votée par 24 voix pour et 3 voix contre et 2 abstentions de l'opposition.

Convention d'objectifs et financière avec l'association Mosaïc

Dans le cadre d'une véritable démarche de concertation et d'objectifs partagés, ainsi que dans une logique de suivi et d'évaluation sur le volet

jeunesse, la commune apporte son soutien à l'association Mosaïc en lui octroyant une subvention de 281 907 € répartis suivant plusieurs axes : espace habitants (53 418 €), animations famille (38 172 €), inclusion sociale (21 451 €) et jeunesse (168 866 €). Aussi le Conseil municipal a voté à l'unanimité la convention 2023 qui sera signée avec Mosaïc afin de préciser les objectifs attendus et modalités de versement de cette subvention.

Convention d'objectifs avec l'association Football club Tricastin

C'est à l'unanimité que le conseil municipal a approuvé les termes de la convention d'objectifs du FCT d'une durée de trois ans et le versement d'une subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Convention d'entretien de la base VTT Drôme Sud Provence

La commune a piloté et structuré une offre d'itinéraires VTT-VTC en lien avec les communes voisines et constituée de 15 parcours de longueurs et de difficultés variables représentant près de 357 km cumulés. Afin de permettre l'entretien constant des sentiers mis à disposition du public dans les conditions normales de sécurité, le conseil municipal a voté à l'unanimité le renouvellement pour deux ans de la délibération prise en 2018 confiant le soin à l'association Cyclo club Tricastin d'entretenir la base en contrepartie d'une indemnisation annuelle et forfaitaire de 1 500 €.



MAJORITÉ

Engagements pris, engagements tenus

Cela fait toujours plaisir quand le travail que nous menons est reconnu et qu'il est félicité. Cela renforce d'autant plus notre volonté, à notre humble niveau, d'être utiles aux autres, de servir l'intérêt général.

Des commentaires positifs que nous avons pu recevoir lors des différentes rencontres de terrain que nous menons et notamment lors de ces dernières semaines où nous avons pu vous rendre compte de l'activité qui a été la nôtre depuis 3 ans.

Car nous trouvons en effet qu'il est tout à fait normal de vous dire ce que nous faisons et d'échanger avec vous sur ce que nous envisageons de faire. C'est la base de ce que l'on appelle la démocratie de proximité.

Nous n'en tirons pas de fierté particulière – nous ne sommes pas comme cela – mais plutôt le sentiment du devoir accompli, de l'engagement tenu. Loin de nous aussi l'idée de vous dire que tout serait parfait, ce ne serait pas vous parler vrai. Mais nous savons reconnaître nos erreurs, écouter et nous corriger.

Car vous le savez, nous n'avons jamais été de ceux qui vous vendent du rêve, critiquent pour exister et qui au final n'avancent pas.

Nous sommes comme nous l'avons toujours été : pragmatiques et respectueux de la parole donnée et des engagements pris en responsabilité. Loin des effets d'annonce, des « coups de com », nous poursuivons nos aménagements et maintenons le cap au service de toutes les Tricastines et de tous les Tricastins.

Aujourd'hui, la santé, avec la création de la maison de santé municipale, hier le sport avec la construction de l'Odysée'O, demain l'alimentation en eau potable avec une nouvelle source d'approvisionnement, et après-demain l'enseignement avec la création du groupe scolaire Pialon/Serre Blanc, la mobilité avec le parking de proximité d'une centaine de places, ... Nous sommes sur tous les fronts. Il ne s'agit de baisser les bras bien au contraire mais d'agir là où le besoin se fait sentir, pour moderniser Saint-Paul-Trois-Châteaux, pour qu'elle soit toujours plus agréable à vivre, solidaire, sûre et accueillante. Une ville au sein de laquelle l'on puisse s'épanouir et se sentir tout simplement bien. ●

Vos élus de la majorité municipale

MINORITÉ

Bilan de mandat ? et alors ? ...

Le Maire de la Commune a présenté un bilan - son bilan - avec force d'articles dans la presse locale et dans le bulletin municipal, ainsi qu'au cours de trois réunions publiques, où seule une poignée de tricastins étaient présents ...

Un bilan de 15 années passées comme 1^{er} magistrat de la Commune, un bilan de 3 années depuis sa dernière élection ... que faut-il en retenir :

- Une autosatisfaction proclamée,
- Aucune remise en question,
- Aucune anticipation et préparation aux évolutions climatiques à venir,
- Et la certitude que ce qui a été fait donne pleine et entière satisfaction aux tricastins !

Mais qu'en est-il ? Est-ce que moi, tricastin, j'y ai gagné ?

- Des réalisations grandioses ?
- Une nouvelle gestion mais avec quelle efficacité réelle ?
- Ai-je plus de services ?

- Est-ce que mes impôts sont bien utilisés et est-ce que je n'en paye pas trop ?

Ce que j'y ai trouvé sans nul doute : un flagrant manque de considération pour moi qui ai de faibles ressources ... et une déconnexion totale de mes préoccupations

Pour notre part, nous continuerons de soutenir les projets qui vont dans le sens de l'intérêt des tricastins et continuerons de combattre ceux qui s'en écartent. ●

Agir pour St Paul
Alain PECHERAND, Sophie de DIANOUS,
Christine BARSUMIAN, Jean-Luc PERILLON, Daniel GONZALEZ

Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.

Tél. : 04 75 96 78 78

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12 h

Mardi, mercredi et vendredi

8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. 04 75 96 53 89

Mail. franceservices@mairie-sp3c.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h sur rendez-vous

**France
services**

Les autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

Les numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :

04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité : 04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal : 04 75 96 59 60

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) : 04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) : 04 26 52 65 40

Centre aquatique L'Odysée'O : 04 26 83 01 21

Les numéros d'urgence



Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20

Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

Chantal Ladesou

Clémence Ansault, Michel Ansault, Dominique Daguier, Anaïs Harté, Florence Janas, Mélanie Lemoine, Sabine Moindrot, Adèle Royné



SAMEDI
25 NOVEMBRE

